

PRÊT Special Fêtes
TAUX 0%
 Vos cadeaux sont en route...
 DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020 AU 31 JANVIER 2021
 Durée : Maximum 6 mois
 Possibilité de payer par anticipation
CORIS BANK INTERNATIONAL
 La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
 Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0423 du 08 au 14 Décembre 2020- Prix : 250 F CFA

PETROLEGATE / RAPPORT PROVISOIRE / OBSERVATIONS :

L'expression d'un dépit, face à la partialité délibérée qui a marqué l'exécution de la mission

P.4,586



LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : Retour du couvre-feu dans le Grand Lomé



Un élément de la force mixte anti-covid-19. P.3

EDUCATION :

Les acteurs s'entendent de nouveaux

P.7



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire et secondaire.

HUMANITAIRE/DON :

Coris Bank International Togo aux côtés du CDQ de Béniglato

P.2



Photo de famille.

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations. Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
 Temps de soleil
 24°C

Après-midi:
 Temps de soleil
 32°C

KNTB 102.7 FM devient **Radio one** KNTB 102.7

102.7 Fm
 Suivez nous f @

One Radio Numéro 1 au Togo
www.oneradio.tg
 (-228) 70121515 | contact@oneradio.tg

EDITO
Rechercher la vérité

Dans notre monde aujourd'hui, il existe toute une floraison d'assertions dites abusivement "vérités".

Presque tout le monde a sa vérité et s'empêche ainsi de rechercher la vérité. Avoir comme objet la recherche de la vérité, c'est justement se mettre sur cette voie d'humilité et de prise de conscience que nous ne connaissons rien. Nous ne savons rien et devons donc avoir comme objet cette démarche constante de recherche de la vérité.

En être conscient, c'est déjà faire le pas utile. C'est être guidé par ce besoin tout en grandissant dans cette quête permanente de recherche de la vérité.

La vérité n'est pas figée. Elle n'est non plus statique. Elle se laisse chercher, se recherche en dehors de tout dogme.

Le "Connais-toi toi-même" est d'une utilité urgente et importante. En effet, la vie est le plus difficile des examens. Beaucoup de gens échouent parce qu'ils essaient de copier les autres sans se rendre compte que tout le monde a à un questionnaire différent. Essayons donc de répondre à notre questionnaire et notre vie serait une réussite. La connaissance de soi conduit à l'épanouissement et au bonheur.

Donc dans sa démarche quotidienne de recherche de la vérité, l'humain devra cultiver cette humilité qui ouvre toutes les portes. Mais être aussi persévérant dans la recherche. Sur le Chantier.

Crédo TETTEH



Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos : KEKERE Razak
Impression : SDR
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 975256)

HUMANITAIRE/DON :

Coris Bank International Togo aux côtés du CDQ de Béniglato

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale, CORIS BANK INTERNATIONAL TOGO projette depuis plus de cinq ans de soutenir, avec des dons, les populations, cibles de son action. La dernière action en date est le don de kits scolaires, de bavettes, de dispositifs de lave-mains et de kits de nettoyage au Comité de développement du quartier (CDQ) Béniglato, quartier qui abrite le siège national de cette institution bancaire. La cérémonie de remise de don a eu lieu ce vendredi 04 décembre 2020 dans l'enceinte du jardin d'enfants de Béniglato, bénéficiaire de ce don.

Par JPB

Composé de de kits scolaires, de cache-nez, de dispositifs de lave-mains et de kits de nettoyage, ce don est, selon le représentant du Directeur général de CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI), Eric Messie, Directeur de la Clientèle des Entreprises, le signe de l'engagement citoyen de CBI à œuvrer pour le développement des initiatives en faveur des quartiers. Pour cette année, le choix est porté sur le quartier qui a accueilli, depuis cinq ans, le siège national de CBI.

" Cette crise sanitaire mondiale qui nous menace depuis le début de l'année portant un coup à notre économie doit nous unir nous tous citoyens. Nous nous devons de faire



Une vue du don

front commun pour combattre ce mal. Ce geste va permettre CDQ Béniglato de mettre en place des actions visant à contrer cette pandémie afin de permettre aux enfants du quartier de reprendre le chemin de l'école sans crainte ", a confié Eric Messie, Directeur des entreprises et représentant du Directeur général de l'institution financière. Il a relevé que ce don marque le signe de la proximité de CBI avec les populations de Béniglato.

Un geste qui n'a pas laissé indifférent les bénéficiaires. Le président du CDQ Béniglato, De Souza Sitou Ben, tout en souhaitant la bienvenue à CBI au quartier Beniglato, estime que ce don va participer au développement dudit quartier, et partant de l'ensemble du pays.

Pour la Directrice du Jardin de Béniglato, Mme Gadessi Essi, ce don vient à point nommé renforcer le dispositif mis en place dans le



Quelques bénéficiaires

cadre de la lutte contre la pandémie au nouveau coronavirus. Elle a exprimé toute sa gratitude au donateur et l'invite à être aux côtés du Jardin d'enfants de Béniglato.

Notons que CBI Togo, quatrième filiale de CORIS HOLDING dont le siège est basé à Ouagadougou au Burkina Faso et présent au Togo depuis février 2015, a pour ambition de devenir la banque de référence en matière de financement de

projets économiques à travers une offre de produits et services diversifiés à des coûts compétitifs.

Pour son implication et sa proximité vis-à-vis de ses clients, Coris Bank International a remporté le trophée de la Meilleure Banque d'Afrique de l'Ouest, prix décerné par l'African Banker Awards (oscar de la communauté bancaire africaine) pour le compte de l'édition 2020.



Photo de famille

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payment par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Payment par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

jusqu'à -40%
sur le
DÉDOUANEMENT de vos VÉHICULES & MARCHANDISES*

#CQFS

Un taux de dépréciation de **30%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1er janvier** et le **31 décembre 2019**.

Office Togolais des Recettes - OTR

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA
Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net

ENERGIE : Le Togo accroît sa capacité en électricité, le raccordement plus aisé pour les grandes entreprises

Avec le lancement de construction de la ligne de transport de 161 kV entre Kara, Mango, Dapaong, Naki et Mandouri, le Togo poursuit son programme d'accroissement de ses capacités en énergie électrique pour tenir ses promesses de fournir de l'électricité à 100% des Togolais en 2030. Le pays est sur le bon chemin. Il est aussi prévu la construction des 03 centrales solaires prévues à Blitta, Sokodé, Awanjelo et 03 centrales hydroélectriques d'ici 2025. La centrale photovoltaïque de Blitta dont la construction a démarré en février 2020, d'une capacité de 30 MW, extensible à 50 MW, fournira de l'électricité à 600 000 foyers. 120 000 lampadaires solaires seront installés dans les zones rurales.

Par Ali SAMBA

Avec une telle performance, le pays s'affiche comme un pôle d'attractivité pour les investissements et l'installation des entreprises avec un temps de raccordement record, qui peut faire pâlir d'envie beaucoup de pays de la sous-région.

Dans le Doing Business 2020, le pays s'est honorablement dis-



Mme Mawougno Azialé, ministre en charge de l'énergie

tingué sur ce créneau.

Ces dernières années, d'importantes dispositions sont prises au profit des opérateurs économiques. L'une d'elles est la possibilité pour les grandes entreprises dont la puissance varie entre 40 et 200 KVA, d'être raccordées sans construction de poste de transformateur privé. Selon la CEET, ceci a engendré une augmentation du nombre de raccordements à partir de transformateurs qui s'établit à 83% en 2019 contre 45% en 2018.

" Il y a une réduction du coût de raccordement Moyenne tension (MT) à 3 954 000 francs

CFA contre 7 946 000 francs en 2018. En 2019, 29 raccordements ont été réalisés ", affirme-t-on au gouvernement. Il ajoute que depuis le début de l'année 2020, il est possible pour chaque opérateur économique de se faire rembourser la totalité de son avance sur consommation. Le bénéfice de ce remboursement est subordonné à un paiement mensuel régulier par l'abonné, à date échue, de ses factures d'énergie électrique et autres sommes et frais dus, sur une période de 03 ans.

En plus, grâce à la plateforme électronique de la Compagnie

énergie électrique du Togo (CEET), les clients en MT peuvent faire gratuitement leur demande de raccordement en ligne, depuis septembre 2019. Après la soumission de la demande, le client reçoit dans un délai de 24 heures un accusé de réception du Service de la direction des grands comptes et clientèle administration (SDGCA), dans lequel un numéro est attribué automatiquement au dossier. Le SDGCA visite le chantier et transmet le devis et le projet de contrat MT en ligne au client dans un délai de 15 jours au plus, contre 21 jours par le passé, renseigne-t-on à la CEET.

Autres réformes, la publication des coûts estimatifs de raccordement au réseau pour les clients industriels ; l'amélioration des valeurs des indicateurs (Saidi ou Saifi) sur le réseau de distribution de l'énergie électrique, etc. Grâce à ces mesures incitatives, il est aujourd'hui possible de se faire raccorder à la Moyenne tension en seulement 15 jours au lieu de 02 mois et demi auparavant.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE : Retour du couvre-feu dans le Grand Lomé

Le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des territoires, avec à ses côtés son homologue de la Culture et du Tourisme, a reçu ce lundi les maires de la préfecture du Golfe et du Grand Lomé, la Conférence épiscopale ainsi que les représentants des autres religions. Payadowa Boukpassi et Pierre Lamadokou leur ont annoncé que les fêtes de fin d'année se dérouleront sous couvre-feu dans le Grand Lomé pour éviter la propagation du virus au lendemain de la célébration.

Les ministres Payadowa Boukpassi et Pierre Lamadokou ont réuni ce lundi au ministère de l'Administration territoriale les maires de la préfecture du Golfe ainsi que les représentants des différents cultes et confessions religieuses dans notre pays. Objet de la rencontre : échanger sur comment organiser les fêtes de fin d'année dans le contexte de la crise sanitaire et éviter la propagation de la COVID-19.

Après les échanges, les deux officiels, assistés du Colonel Mohaman Djibril coordonnateur



Un élément de la force mixte anti-covid-19

national de la gestion de la lutte contre la COVID-19, ont annoncé l'instauration d'un couvre-feu dans le Grand Lomé pour la période du 18 décembre au 03 janvier, sur recommandation du Comité scientifique.

Il courra de 22h à 05h ou de 23h à 06h ; la période définitivement retenue devant être officiellement annoncée par un communiqué ultérieur. Les messes et cultes se dérouleront quant à eux soit de 18h à 21h ou de 19h à 22h les 24 et 31 décembre. Pour ces deux jours, un

réaménagement du couvre-feu devrait être effectué afin de laisser de la marge aux fidèles ayant participé aux messes ou aux cultes de rentrer chez eux.

Les 50.000 bars installés sur le territoire national dont 30.000 à Lomé resteront fermés entre 18h et 06h. La quinzaine commerciale qui se déroule habituellement au centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année est annulée.

Bonne nouvelle pour l'intérieur du pays : il ne sera pas concerné par le couvre-feu. Mais celui-ci peut être décidé au cas par cas.

Source : Focus Infos

Zozo POLITIQUE : 'FAURE GNASSINGBÉ EST UN HOMME DE VISION'



Cécile de Dravo Zinzindohoué, la présidente de la Haute Cour de justice de la République du Bénin, s'est entretenue mercredi dernier avec la présidente de l'Assemblée nationale, Chantal Yawa Tségan.

'Le Togo a la chance d'être dirigé par un chef d'Etat qui a une vision pour son pays, un chef d'Etat soucieux du bien-être de sa population, tout comme c'est le cas chez nous au Bénin', a-t-elle déclaré.

Mme de Dravo Zinzindohoué dirige une délégation de l'institution à Lomé pour des discussions avec Cour constitutionnelle. Elle a été reçue hier par la Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé.

Source : @Republicofotogo.com

POLITIQUE : MANDATS DE DÉPÔT



Des mandats de dépôt ont été délivrés vendredi soir à l'encontre de deux responsables de la DMK (Dynamique Mgr Kpodzro, opposition).

Il s'agit de Brigitte Adjamagbo-Johnson et de Gérard Djossou.

Ils sont sous le coup d'une inculpation pour 'groupement de malfaiteurs et atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat'.

Les enquêteurs assurent avoir découvert à leur domicile des documents compromettants quant à leur action.

La DMK conteste le résultat de la présidentielle du 22 février dernier remportée par Faure Gnassingbé. Son candidat, Agbéyomé Kodjo a disparu depuis plusieurs semaines. Pour la défense des intéressés, les juges n'ont rien trouvé de probant.

'Après 155 heures de garde à vue pour Mme Adjamagbo-Johnson et 192 heures pour M. Djossou, le procureur de la République n'est pas parvenu à étayer les charges, ni les éléments matériels pertinents pouvant justifier la poursuite en cours', a déclaré samedi Me Darius Atsoo.

Leur placement sous mandat de dépôt est destiné à les 'intimider et réduire à néant la liberté d'expression et d'opinion politique', affirme l'avocat.

Source : @Republicofotogo.com

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
INFO
CORONAVIRUS
Pour toute information contactez le numéro vert
111
Appel Gratuit 24h/24 7 jours sur 7

PETROLEGATE / RAPPORT PROVISOIRE / OBSERVATIONS : L'expression d'un déficit, face à la partialité délibérée qui a marqué l'exécution de la mission

Dans son rapport de mission, version provisoire en date du 23 octobre 2020, la mission conjointe de l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) en sa recommandation 70 invitait le Ministre du Commerce Adedze Kodjo en sa qualité du Président en exercice du Comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP) à révoquer messieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi et à les mettre à la disposition de la justice.

Une recommandation parmi tant d'autres qui en matière d'audit devrait requérir des

mis en cause et dans le cas d'espèce des personnes ciblées, des observations.

Par Crédo TETTEH

Ne dit-on pas chez nous qu'avant de tuer un coq, on lui donne de l'eau à boire ? C'est dans cette optique et suivant les règles d'audit que les nommés Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi ont exercé leur droit en faisant leurs observations sur le travail accompli par l'Inspection Générale des Finances (IGF) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP).

Messieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-

Nofoumi ont répondu dans la forme et au fond aux accusations graves portées contre eux par les auditeurs. On se croirait dans un cadre de cours de rattrapage dispensé à des élèves qui n'auraient pas bien assimilé certaines parties de leurs cours.

" Avant tout développement au fond sur les différents chapitres traités par les auditeurs, nous ne pouvons dissimuler notre surprise ainsi que notre déficit, face à la partialité délibérée qui a marqué l'exécution de la mission à notre égard, qui l'a amené à afficher une hostilité caractérisée dans ses analyses et conclusions chaque fois que celles-ci nous ont visés ", affirment messieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi dans leur document de 62 pages avec des annexes.

" Le climat qui a prévalu tout au long de la mission induit, de notre part, un doute quant aux véritables finalités de l'audit, dont les conclusions nous portent à croire, qu'il n'a été commandité que dans le but [exclusif de tout autres] d'accabler les ADJAKLY, et trouver matière à corroborer les allégations infamantes dont la rumeur publique a entaché leur nom, depuis les publications scandaleuses parues dans certains journaux de la place. Outre les réponses aux diverses recommandations nous indexant personnellement, nous souhaitons apporter des observations générales sur le déroulement de la mission et le contenu de ce rapport dans son ensemble ", ont-ils poursuivi dans leur note introductive.

Sur le déroulement de la mission

Dans leurs observations liminaires, les sieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi précisent d'entrée que " le rapport provisoire ne nous a jamais été officiellement notifié, alors que la quasi-totalité de ses conclusions nous accusent directement et personnellement, en nous imputant des responsabilités pouvant recevoir des qualifications pénales puisqu'il s'agirait de prévarications ". Plus loin, tel un rappel aux auditeurs ils enfoncent le clou ainsi : " Les rapporteurs ne pouvaient méconnaître que la procédure régissant la mission nous accorde un délai qui court à compter de la remise du



Un bac pétrolier

Suite à la page 5

PETROLEGATE / RAPPORT PROVISOIRE / OBSERVATIONS :

L'expression d'un déficit, face à la partialité délibérée qui a marqué l'exécution de la mission

Suite de la page 4

rapport provisoire, pour exercer un droit de réponse. Alors que de larges extraits dudit rapport notamment ceux nous mettant en cause, sont diffusés sur les réseaux sociaux et font les choux gras d'une presse haineuse, il nous a fallu réclamer à notre ministre de tutelle, par écrit, une communication officielle du rapport, pour apprendre que la remise faite au CSFPPP le 26 octobre 2020 (sans décharge adéquate, sans tampon de l'institution²), nous était opposable ''.

Toujours dans la partie "Observations liminaires", les indexés regrettent en outre que "les auditeurs aient allégué une coopération insatisfaisante de la part des auteurs de ce droit de réponse pour justifier certaines conclusions de leur rapport, lorsque celui-ci a accusé des carences notionnelles, qui sont plutôt le résultat d'une mauvaise appropriation par les auditeurs, des principes juridiques qui gouvernent le secteur pétrolier au Togo, ainsi que du vocabulaire propre audit secteur. Une meilleure curiosité et un souci de partialité auraient permis au rapport provisoire qui en a résulté, de refléter une plus grande crédibilité scientifique ''.

Avant de regretter " que les auditeurs n'aient pas réussi à appréhender les structures de prix à la pompe des produits pétroliers, car cette lacune a occasionné des approches comptables hasardeuses, qui ont forcément vicié les conclusions qu'ils en ont tirées sur le plan de la cohérence en matière de comptabilité publique ''.

Autre point très important, ce sont les remarques pertinentes étalées par les mis en cause : " Nous faisons remarquer l'existence d'un traitement de faveur qui nous est réservé. Quand il s'agit des ADJAKLY ou de M. KONDO COMLAN, nous devons rembourser personnellement, alors même qu'aucun enrichissement personnel ne nous est reproché et que les prétendues fautes commises l'ont été dans le cadre de nos fonctions. En revanche, quand il s'agit des autres structures, ce sont les structures en cause qui doivent rembourser, et non les personnes en poste. Nous ne saurions que trop conseiller aux auditeurs de trouver une logique commune à toutes les entités et personnes visées dans leur rapport ''.

Sans occulter le fait que les sieurs Adjakly



Une pompe à essence.

Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi estiment avoir été " intrigués par le fait que les auditeurs n'avaient pas cerné les rôles respectifs des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, et plus précisément celui du CSFPPP ''

De la nécessité de cerner avant de vouloir...agir autrement

Le milieu du pétrole étant complexe et obéissant à des règles bien précises qu'il faudrait savoir et comprendre avant tout jugement, il était important de maîtriser certains aspects très cruciaux pour ne pas paraître ridicules au finish dans ses conclusions.

Ainsi donc, le père et le fils Adjakly et le "saint esprit" Kondo Comlan ont, dans leur document-observations aux pages 3 et 4, déploré que " Les auditeurs ont ainsi pu écrire que "le CSFPPP (...) procède à la com-

mande des produits pétroliers, à leur réception, à leur facturation et livraison aux marketers ''.

Notons qu'ils ne s'en sont pas arrêtés à ce qu'ils ont déploré, ils ont précisé ce qui est et doit être compris et assimilé avant toute évolution (nous reproduisons intégralement) :

- Le CSFPPP procède à la commande des produits : ceci est vrai et c'est à peu près la seule chose vraie qui figure dans le rapport concernant les rôles du CSFPPP dans la chaîne d'approvisionnement en produits pétroliers au Togo.

- Le CSFPPP procède à la réception des produits : cette assertion est incorrecte. Une lecture plus soignée de l'ensemble des documents relatifs aux appels d'offres aurait permis aux auditeurs de constater que c'est la STSL qui procède à la réception des produits.

- Le CSFPPP procède à la facturation des produits aux marketers : cette assertion est

Suite à la page 6

PETROLEGATE / RAPPORT PROVISOIRE / OBSERVATIONS : L'expression d'un déficit, face à la partialité délibérée qui a marqué l'exécution de la mission

Suite de la page 5

incorrecte. Les produits sont facturés par les fournisseurs, par l'intermédiaire des sociétés d'intermédiation qui sont leur mandataire à cet effet....

- Pour mémoire, le CSFPPP est un comité dépourvu de personnalité juridique et de patrimoine. Il ne peut donc émettre des factures. Par ailleurs, l'Etat ne facture pas les marketers.

- Le CSFPPP procède à la livraison des produits aux marketers : cette assertion est également incorrecte. Les fournisseurs envoient à la STSL des autorisations de relâche, sur la base desquelles les marketers peuvent aller prendre livraison des produits auprès de la STSL. C'est la STSL et la STE qui procèdent à la livraison des produits aux marketers.

" Nous regrettons que les auditeurs, après avoir constaté que le CSFPPP s'est vu confier la commande des produits pétroliers (page 4, dernier paragraphe), n'aient pas poussé le raisonnement logique de la comptabilité publique plus loin, en se posant la question des " moyens " confiés à la structure, pour accomplir une telle mission : avec quel argent, ou à défaut d'argent par quels autres moyens cette "commande" devait-elle être réalisée, étant précisé que depuis 2008 jusqu'à nos jours, l'Etat n'a pas alloué un seul centime du budget national à l'approvisionnement du Togo en produits pétroliers. Tout le temps passé, toute la documentation exhaustive mise volontiers à disposition de la



Une vue d'une station d'essence en activité.

mission, accompagnée de nos explications n'ont apparemment pas suffi à permettre à celle-ci d'appréhender le secteur pétrolier en général et l'exception togolaise en particulier", ont conclu les sieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi.

Aux auditeurs qui n'ont pas compris ou ont refusé de comprendre, ils assèment :

- L'État, représenté par le CSFPPP, commande les produits pétroliers mais n'en est jamais propriétaire, il n'en est que *détenteur précaire* lorsque les produits sont dans les

bacs de la STSL,

- L'État ne paie pas le fournisseur pour les produits qu'il a commandé,

- L'argent de l'Etat (taxes et autres) est collecté par la STE,

- L'argent des fournisseurs (prix d'achat fixé dans le contrat d'approvisionnement entre l'Etat et les fournisseurs) est versé par les marketers sur un compte privé séquestre dont seul le Ministre du commerce, président du CSFPPP, dispose de la signature, avant d'être transféré sur le compte du fournisseur à l'étranger.

Pour nos lecteurs et surtout dans le but de leur permettre de bien assimiler les observations et/ou éléments de réponses fournis par les sieurs Adjakly Francis Sossah, Adjakly Fabrice Affatsawo et Kondo Comlan Ononh-Nofoumi, nous nous arrêtons ici tout en leur promettant dans une prochaine parution qui pourra arborer le chasuble *"édition spéciale"* cette semaine, revenir sur les observations spécifiques portant sur la transparence de la procédure d'appel d'offres, la présentation biaisée et partielle des sociétés MANAGEMENT HYDROCARBURE et TOGO PHENIX CORPORATION (page 7, paragraphe n°2.5 et page 17), la présentation biaisée et partielle de la coopération de M. Fabrice Affatsawo ADJAKLY au cours de la mission d'audit, la présentation biaisée et partielle de la coopération du CSFPPP au cours de la mission etc.

A suivre...



Une vue d'une station d'essence en activité.

EDUCATION : L'éducation, prioritaire

Les discussions se sont poursuivies la semaine dernière entre le ministre des enseignements primaire, secondaire et technique et les syndicats des enseignants de l'éducation. Pour le gouvernement, il n'y a pas de raison que les deux parties ne s'entendent pas sur le minimum pour un apaisement dans le secteur de l'éducation. Et il s'emploie chaque année à pourvoir le secteur d'un budget conséquent pour une amélioration des conditions de vie et de travail de tous les acteurs du secteur. C'est ainsi que dans le projet de budget 2021, 195,5 milliards lui sont consacrés. Depuis 2005 où il était de 25 milliards FCFA, le budget a été multiplié par 7, confie-t-on.

Par Ali SAMBA

A en croire le gouvernement, cette somme, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions, facilitera la poursuite de la construction et/ou modernisation des infrastructures scolaires (à travers des partenariats public-privé) accessibles à tous, le recrutement et la formation des éducateurs, l'orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins du marché du travail, l'accé-



De nouveaux bâtiments scolaires construits

lération des programmes sociaux comme les cantines scolaires, School Assur,...

Les prévisions gouvernementales indiquent que de 2020 à 2025, le Togo vise la meilleure adéquation entre, d'une part, le système scolaire et, d'autre part, les besoins de l'économie et le marché du travail. Pour ce faire, 03 collèges universitaires seront construits dans les régions des Savanes, centrale et Plateaux pour dispenser des formations pratiques et de niveau supérieur aux jeunes.

Par ailleurs, des Instituts de formation en alternance pour le déve-

loppement (Ifad) spécialisés en agriculture, bâtiment, mécanique, économie numérique, énergies renouvelables, métiers logistiques et portuaires, seront mis en place. Plus de 25 000 salles de classes seront construites ; le nombre d'écoles dotées de cantines scolaires sera multiplié par 03 pour toucher 300 000 élèves. Des moyens seront mis à disposition des enseignants pour les fortifier sans oublier l'adaptation effective de la formation et de la recherche aux priorités et objectifs de développement du Togo, aux besoins réels de l'économie et du marché de l'emploi avec un accent particulier pour les

filières porteuses...

Il faut rappeler que déjà, des Ecoles normales d'instituteurs (Eni), au moins 5 300 salles de classes dont 300 équipées de Technologies de l'information et de la communication (Tic) ont été construites sur la durée avec le recrutement de 22 400 enseignants et le programme de repas communautaires qui fait la joie de 92 000 élèves chaque année. A ces réalisations, il faut ajouter l'initiative présidentielle School Assur qui a déjà permis de prendre en charge près de 2 000 000 d'apprenants togolais.

Comme on peut le constater, les promesses du chef de l'Etat pour le secteur de l'éducation du Togo ne sont pas de vains mots. La récente décision de la gratuité des frais d'examen pour tous les apprenants doit être aussi ajoutée à cette longue de promesses tenues. Paris ne s'étant pas construit en un seul jour, Faure Gnassingbé et son gouvernement construisent patiemment mais assurément ce secteur pour le bien-être de la jeunesse togolaise, celle appelée à être aux commandes des affaires du pays dans les prochaines années.

EDUCATION : Les acteurs s'entendent de nouveaux

Après trois (3) rencontres, le gouvernement et les syndicats des enseignants se sont mis d'accord sur la marche à suivre pour redorer le blason de l'enseignement au Togo et faire cesser les menaces de grèves intempestives qui ont émaillé la reprise des cours cette année. Tous les parties prenantes au protocole d'accord du 19 Avril 2018 sont désormais d'accord sur les termes et s'engagent à pérenniser le dialogue et la concertation et œuvrer en vue du renforcement de la confiance mutuelle entre tous les acteurs du système éducatif par le respect des engagements.

Par Koudjoukabal

Le relevé de conclusions des différentes rencontres indique que les efforts constants du gouvernement ont été rappelés pour insister sur la constante progression du budget de l'Etat consacré à l'éducation depuis plus de 15ans. Le budget 2021 en étude à l'Assemblée nationale est estimé à 195,5 milliards, soit 25,1% de la dotation des ministères et institutions. En 2005, il était de 25 milliards FCFA.

Au gouvernement, on pointe du doigt aussi le renforcement des infrastructures d'accueil ; la modernisation du matériel et des équipements scolaires et pédagogiques ; le recrutement et la formation adéquate des personnels



Prof Dodzi Kokoroko, ministre des Enseignements primaire et secondaire

enseignants et d'encadrement ; la réforme des structures de formation au métier d'enseignement ; l'actualisation et l'amélioration de la carte scolaire qui déterminera à l'avenir la création et l'implantation des établissements scolaires de tous ordres ; l'amélioration de la qualité du système éducatif togolais et son adaptation aux priorités nationales et aux besoins du marché du travail ; l'amélioration continue de la condition enseignante.

A en croire le relevé de conclusions des trois rencontres, les parties prenantes ont convenu de rendre opérationnel et sans délai les dispositifs et mécanismes prévus par le protocole d'accord de 2018 et de poursuivre les efforts en vue de l'amélioration progressive des conditions enseignantes en fonction des ressources budgétaires disponibles. Il est à noter dans le relevé de conclusion que les parties prenantes ont

pris acte des doléances des organisations syndicales qui souhaitent que l'indexation de l'allocation de 2018 soit étendue à celle de 2019 et qu'un accompagnement financier soit étudié par le Gouvernement au vu du contexte sanitaire actuel.

" Certaines dispositions particulières du protocole d'accord, notamment le préambule et les points 3,5 et 10 ont été examinés de manière approfondie et leurs teneurs et portées ont été clarifiées et explicitées, afin de lever toute équivoque suscitée par des interprétations divergentes ", lit-on au point 1 du relevé de conclusion.

La signature de la convention entre l'Etat et les confessions religieuses évoquée dans le protocole d'accord de 2018 a été rappelée. Elle doit être effective dans les meilleurs délais, à en croire le relevé de conclusions.

Zozo

POLITIQUE : NOUVEAU VISAGE À LA TÊTE DES FAT



Le général de brigade Maganawé Dadjia a été nommé dimanche par le président Faure Gnassingbé, chef d'état major des Forces armées togolaises (FAT) en remplacement de Félix Abalo Katanga. Il était jusqu'à ce jour secrétaire général du ministère de la Défense.

L'information a été donnée au journal de 13h par la TVT (télévision publique).

L'année a connu une série de nominations ces derniers mois. En octobre, le colonel Kodjo Apédo était devenu chef d'état-major adjoint FAT. Nouveaux responsables aussi pour l'armée de terre et de l'air.

Source : @Republicofotogo.com

JUSTICE : NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA COUR SUPRÊME



La Cour suprême a un nouveau président. Abdoulaye Yaya succède à Akakpovi Gamatho en poste depuis 8 ans.

M. Yaya, magistrat hors hiérarchie, était précédemment premier avocat général près la Cour de justice de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA).

Juridiction supérieure, la Cour Suprême a pour mission de veiller à la bonne application de la règle de droit par les juridictions inférieures.

Elle exerce cette fonction en se prononçant sur les pourvois dirigés contre les arrêts rendus par les cours d'appel et les jugements rendus en dernier ressort par les tribunaux.

Source : @Republicofotogo.com

UNION AFRICAINE : LES ARMES NE SONT TOUJOURS PAS SILENCIEUSES

Le 14e Sommet extraordinaire de l'UA sur l'initiative 'faire taire les armes' s'est déroulé dimanche avec la participation du Togo.

Les dirigeants de l'Union africaine ont évoqué en visio-conférence leur objectif de faire taire les armes sur le continent.

"Nous ici réunis savons tous que les armes ne sont toujours pas silencieuses", a déclaré le président sud-africain Cyril Ramaphosa, qui assure actuellement la présidence tournante de l'UA.

M. Ramaphosa a condamné les actes de terrorisme et la violence extrémiste qui ravagent la région du Sahel et le nord du Mozambique. Le président de l'UA a également exprimé sa préoccupation concernant la situation au Sahara occidental, où des troubles ont récemment éclaté entre le Maroc et les rebelles du Front Polisario.

En revanche, aucun commentaire sur le conflit en cours en Ethiopie. Samedi, les dirigeants africains avaient officiellement choisi la date du 1er janvier 2021 pour lancer la zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), censée devenir l'espace commercial le plus peuplé du monde. Le président Faure Gnassingbé a assisté à l'ensemble des discussions depuis Lomé.

Source : @Republicofotogo.com

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

jusqu'à -40%
sur le **DÉDOUANEMENT**
de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES***

* Marchandises sous douane en souffrance

jusqu'au 24 décembre 2020

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | +228 90 99 41 01 | FEDERER POUR BATIR www.otr.tg



LE SMARTPHONE IDÉAL POUR NOËL

OFFREZ-VOUS LE **F1 MAX** **4G+**



1 Téléphone
+
4Go offerts

=

39 900 F CFA



McCANN



- Android 10 (Go Edition)
- 8Mpx Dual Camera + Dual front Camera 2Mpx avec IA pour Selfie
- Processeur puissant quadri-cœur 1.3 Ghz
- Mémoire 8Gb, Lecteur Micro SD jusqu'à **32 Gb**
- **4G** Wifi Hotspot Wifi, BT A-GPS
- Batterie 4000 mAh
- Ecran 5,7" 18 :9 IPS
- Lecteur d'empreinte digitale



Promo du 1er au 31 Décembre 2020. Volume de 4Go valable 07 jours.